



Document d'Information Communal sur les *Risques Majeurs* **(DICRIM)**

Les risques majeurs à Izeron



IMPORTANT !
DOCUMENT OFFICIEL
A CONSERVER !

Dans ce document, vous trouverez:

- le Signal National d'Alerte.....p.3
- les consignes générales de sécurité.....p.4

Des explications sur les risques menaçant la commune:

- la carte des aléas.....p.5
- inondation/rupture de barrage....p.6
- séisme.....p.7
- mouvement de terrain.....p.7
- Transport de Matières Dangereuses (TMD).....p.8
- tempête.....p.8

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

La commune d'Izeron est une commune qui présente peu de risques majeurs, néanmoins elle n'est pas à l'abri de la survenue d'un événement exceptionnel mettant en danger la population.

La sécurité des habitants d'Izeron est l'une des préoccupations de l'équipe municipale.

Pour cela et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas de survenue de l'un de ces événements.

Je vous prie de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.

Ce document d'information vient en complément du Plan Communal de Sauvegarde que nous avons élaboré et qui permet d'assurer dans les meilleures conditions la sauvegarde et la protection des personnes en cas de crise.

Le Maire

LES RISQUES MAJEURS?

On distingue deux grandes familles de risques majeurs:

- **les risques naturels**, liés à un phénomène d'origine naturelle : inondation, avalanche, intempéries, volcanisme,...

- **les risques technologiques**, liés à l'activité humaine : rupture de barrage, industriel, Transport de Matières Dangereuses (TMD), nucléaire,...

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- **une faible fréquence**

- **une forte gravité** (nombreuse victimes, dommages importants pour les biens et/ou l'environnement)

Le Plan Communal de Sauvegarde - PCS

La commune d'Izeron a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde.

Le PCS est un dispositif opérationnel à l'échelon local, destiné à faire face à d'éventuelles situations de crise. Il permet, en organisant les moyens humains et matériels de la commune et en prévoyant l'articulation avec les services de secours, de garantir la protection de la population, des biens et de l'environnement.

Le citoyen: le premier acteur de la sécurité civile !

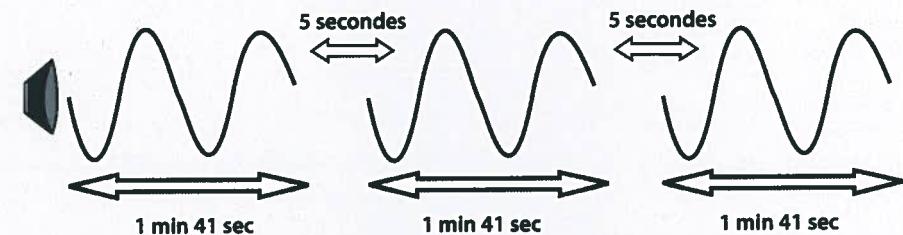
Le Signal National d'Alerte

Page
3

Pour avertir la population lors d'un accident majeur ou d'une grande catastrophe, un signal sonore existe:

Il se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute (et 41 secondes de son « descendant ») séparées par un silence de cinq secondes.

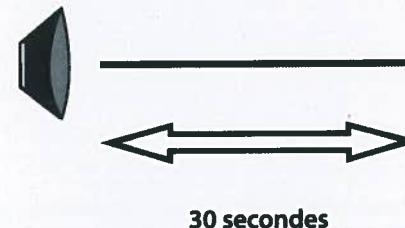
SIGNAL D'ALERTE:



Pour avertir la population de la fin d'une alerte:

Le signal est un son continu de 30 secondes.

SIGNAL FIN D'ALERTE:



Le saviez-vous? Pour assurer le bon fonctionnement de l'alerte sonore en cas de nécessité, la commune réalise un essai tous les premiers mercredis du mois, à 12h00.

Le signal d'essai se compose d'un signal sonore modulé d'une minute

Lorsque vous entendez la sirène, que vous soyez chez vous ou dans la rue, vous devez, sauf ordre contraire des autorités:

- Rentrer dans le bâtiment le plus proche



- Ecouter la radio - France Bleu Isère 101,0 FM



- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école,
ils sont pris en charge



- Ne pas téléphoner sauf en cas d'urgence absolue.



- Couper le gaz et l'électricité



- Attendre les consignes des autorités

Les autorités vous demandent de vous mettre à l'abri; vous devez:

- Se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche



- Fermer les fenêtres, arrêter la ventilation, boucher les aérations



- Ne pas fumer, veiller à éteindre toute flamme

Les autorités vous demandent d'évacuer; vous devez:

- Fermer les réseaux de gaz, d'eau, d'électricité et chauffage



- Prendre l'Indispensable : vêtements de rechange, nécessaire de toilette, médicaments indispensables, papiers personnels

- Fermer le logement à clé

Numéros utiles

Pompiers: 18 ou 112

Gendarmerie: 17 ou 112

SAMU: 15

Mairie d'Izeron: 04 76 38 28 02

En cas d'urgence, ayez les bonnes réactions !



CARTE DES ALEAS (Fond cadastral)

Inondations :

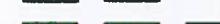
Crues des fleuves et rivières



Zones marécageuses



Crues des torrents et des rivières torrentielles



Ruisseaulement sur versant



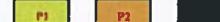
Mouvements de terrain :



Glissements de terrain, Solifluxion ou Coulées boueuses



Chutes de pierres et de blocs



Effondrements de cavités souterraines



Réalisation : AlpGéorisques

Edition : AlpGéorisques

Etablie le : Novembre 1999

Modifiée le :

Echelle : 1/5 000

..... Limite de la zone d'étude

En plus des consignes générales de sécurité, vous devez:

Ne vous engagez pas dans une zone inondée avec votre véhicule



Gagnez les hauteurs les plus proches



Fermez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau.

On distingue 3 types d'inondation :

La montée lente des eaux en région de plaine

- par débordement d'un cours d'eau.
- par remontée de la nappe phréatique.

Un barrage est un ouvrage artificiel (ou naturel), généralement établi en travers d'une vallée, transformant en réservoir d'eau un site naturel. Si la hauteur de l'ouvrage est supérieure ou égale à 20 m et si la retenue d'eau est supérieure à 15 millions de m³, on parle de "grand barrage".

Cinq grands barrages sont susceptibles de menacer Izeron en cas de rupture. Il s'agit des barrages:

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Sautet, - Monteynard, - Tignes, | <ul style="list-style-type: none"> - Grand Maison. - Roselend |
|---|---|

Le saviez-vous ? Pour les grands barrages l'Etat met en place des Plans Particuliers d'Intervention (PPI) qui évaluent les zones submergées par la rupture de l'ouvrage et détaillent les modalités d'alerte et d'évacuation de la population.

Les services de l'Etat assurent un contrôle des conditions d'entretien et de surveillance par les exploitants de l'ouvrage.

Pour ces risques, vous devez:

Dans un bâtiment: mettez-vous sous un meuble solide, une table, un lit et éloignez-vous des fenêtres



En voiture: arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin de la secousse



Dehors: éloignez-vous des bâtiments (chute de matériaux). Ne restez pas sous les fils électriques

Un séisme est une vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface. C'est une manifestation de la tectonique des plaques.

Un zonage sismique de la France selon cinq zones a été élaboré à partir de l'étude de 7600 séismes (décret du 14 mai 1991). Ce classement est réalisé à l'échelle du canton.

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - zone 0 : sismicité négligeable - zone 1a : sismicité très faible - zone 1b : sismicité faible | <ul style="list-style-type: none"> - zone II : sismicité moyenne - zone III : sismicité forte |
|--|---|

Le saviez-vous ? Izeron est située en zone 1a. Le risque de séisme n'est donc pas un risque prépondérant dans la commune.

Les mouvements de terrain**Pour ce risque, vous devez:**

Éloignez-vous de la zone dangereuse

Les mouvements de terrain concernent l'ensemble des déplacements du sol et du sous-sol, qu'ils soient d'origine naturelle (fortes pluies, érosion) ou occasionnés par l'homme (déboisement, travaux).

Les mouvements de terrain peuvent se traduire de diverses manières :

- glissement de terrain,
- coulées boueuses,
- chute de pierres,
- effondrement et suffusion (entraînement des particules les plus fines du sol, engendrant des vides)

En plus des consignes générales de sécurité, vous devez:



Ne fumez pas, éteignez toute flamme



Fermez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations

Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre, peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement.

Elle peut être:

- inflammable,
- toxique,
- gazeuse,
- explosive,
- corrosive,
- radioactive,
- infectieuse.

Les modes de transport sont variés: par voie routière, ferroviaire, aérienne, maritime ou par pipeline.

Le saviez-vous? Un camion transportant du fioul pour remplir votre cuve est un TMD.
Ce risque peut donc facilement se retrouver à proximité de chacun d'entre nous !

Le risque tempête

En plus des consignes générales de sécurité, vous devez:



Débranchez les appareils électriques



Évitez de vous déplacer



Fermez les portes, fenêtres, soupiraux, aérations

Une tempête est une perturbation atmosphérique entraînant des vents de vitesse égale ou supérieure à 89km/h et en générale de fortes pluies.

Aux tempêtes "classiques", il convient d'ajouter les tornades, phénomènes tempétueux isolés ou issus de perturbations de plus grande échelle.

Les dégâts occasionnés par le vent peuvent être multiples:

- véhicules et bâtiments endommagés
- arbres déracinés
- lignes électriques endommagées
- matériaux devenant des projectiles sous la force du vent
- ...

A ces effets directs, peuvent s'ajouter des effets indirects, comme des inondations déclenchées par les pluies accompagnant la tempête

Le saviez-vous? Pour assurer la prévention des tempêtes, des bulletins d'alerte sont émis par Météo-France, lorsque ces dernières sont prévisibles:

<http://france.meteofrance.com>